

# Elections : le pays rappelle la présidence à l'ordre

- Même dans la majorité présidentielle, on récuse tout "glissement" des élections qui aurait pour effet de maintenir Joseph Kabila au pouvoir.
- L'UDPS a rompu ses négociations secrètes avec le régime.
- L'opposition exige des élections et un fichier électoral crédibles.

## Tollé en faveur du respect de la Constitution

**R**arement le consensus aura été aussi large au Congo. Devant le chaos créé par les efforts de partisans du président Kabila pour le maintenir à la tête de l'Etat au-delà de son second mandat – qui finit en novembre 2016 –, les interventions en faveur du respect de la Constitution se multiplient, venant de tous les horizons.

Après l'opposition, l'Eglise, la société civile, les partenaires extérieurs du Congo et l'Onu, c'est de l'intérieur de la majorité présidentielle qu'est venue, lundi, une nouvelle exhortation à modifier la "stratégie actuelle [...] suicidaire" pour "éviter à la majorité présidentielle au pouvoir la responsabilité d'une telle crise, aux conséquences imprévisibles".

### Des poids lourds de la majorité

Ses signataires sont sept partis de la majorité, pesant moins que le PPRD du président Kabila mais dont plusieurs ont à leur tête des poids lourds de la politique congolaise – Gabriel Kyungu, Charles Mwando Simba, José Endundo, Pierre Lumbi, Christophe Lutundula ou Olivier Kamitatu.

Les signataires soulignent que "l'installation précipitée de nouvelles provinces a conduit à l'affaiblissement de l'Etat et à l'anarchie dans l'administration du territoire national" (voir "La Libre" du 5/09). Que l'arrêt demandé de la nouvelle Cour constitutionnelle, loin d'éclairer, propose "des mesures exceptionnelles qui énervent la Constitution" (voir "La Libre" du 10/09).

Leur lettre au Président rappelle aussi que la loi portant répartition des sièges pour les élections locales a été adoptée par

le Parlement "d'une façon particulière"; bâclé (il y a parfois moins de 10 électeurs pour un siège!), le texte a été renvoyé par l'assemblée et le Sénat, puis voté presque sans changement par la première en session extraordinaire du Parlement cet été, tandis que le Sénat l'adoptait lors d'une inédite seconde session extraordinaire, qui n'a servi qu'à ce vote.

### Mise en garde contre la déstabilisation

Bref, une farce qui a conduit "l'écrasante majorité des Congolais à la conviction qu'il y a des intentions inavouées de ne pas respecter la Constitution, de décrédibiliser et de désacraliser les institutions sur lesquelles repose tout régime démocratique, comme s'il pouvait exister un autre schéma que l'ordre institutionnel pour lequel des millions de Congolais ont consenti d'énormes sacrifices". "Vouloir revenir" sur ces institutions "ne fera qu'exacerber la méfiance à l'égard des dirigeants et générer l'instabilité et l'insécurité", mettent en garde les partis signataires.

Et d'appeler le Président et la majorité présidentielle à "des initiatives politiques courageuses", basées sur "un respect absolu de la Constitution" – donc de l'interdiction d'un troisième mandat.

Ce mercredi matin se réunit le bureau politique de la majorité présidentielle. "La Libre Belgique" a interrogé

un des signataires de la lettre au chef de l'Etat, José Endundo, pour lui demander si ceux-ci n'étaient pas minoritaires. "Non", a répondu M. Endundo, "parce que derrière nous, il y a l'opinion publique, qui est très clairement opposée à une révision constitutionnelle".

### Epingle

#### L'opposition manifeste

**Un rassemblement** de l'opposition réunie a eu lieu mardi place S<sup>te</sup>-Thérèse, à N'djili, une commune populaire de Kinshasa.

**Plusieurs milliers** de personnes s'y sont rendues dans le calme, malgré "beaucoup d'intimidations". La place était fermée par des barrières et entourée de policiers. Des drapeaux de nombreux partis flottaient, y compris celui de l'UDPS, éloignée de la rue depuis un an par des dissensions.

**Le meeting a été dispersé violemment** dans l'après-midi par des jeunes gens. L'opposition dénonce des membres de la Ligue des jeunes sportifs du PPRD, le parti du président Kabila, ligue considérée comme une milice par l'opposition.

**Les mots d'ordre** du rassemblement étaient le respect de la Constitution, donc le rejet de tout "glissement" (retardement des principaux scrutins, entraînant celui de l'élection présidentielle); l'enregistrement de tous les électeurs (voir article ci-contre); l'alternance au pouvoir. **MFC**

**Il faut modifier "la stratégie actuelle [...] suicidaire", disent les sept partis.**

# Inverser les élections, pour les rendre possibles

**P**armi les artifices déployés depuis un an pour retarder le cycle électoral et postposer la présidentielle figure l'exigence de voir les élections locales et municipales être tenues les premières. Officiellement, parce qu'elles n'ont encore jamais été organisées.

Or ce sont aussi les plus difficiles à organiser et tout le monde considère impossible qu'elles aient lieu, comme annoncé, ce 25 octobre, en même temps que les provinciales. De nombreuses voix se sont déjà élevées pour suggérer de renvoyer leur organisation à l'après-présidentielle, afin de ne pas bloquer tout le cycle électoral. Sans convaincre le pouvoir.

Les sept partis de la majorité présidentielle qui ont prié lundi le chef de l'Etat de respecter la Constitution (voir article ci-contre, p.16) plaident dans le même sens: "Nous sommes devant l'ardente obligation de nous limiter à l'organisation des élections présidentielle, législative, sénatoriale (Ndlr: par les députés provinciaux) et provinciales sur base d'un fichier révisé."

## Un fichier électoral faussé

Réviser le fichier électoral est aussi une exigence de l'opposition – et de la Constitution. Le fichier actuel n'a pas enregistré les Congolais ayant atteint l'âge de 18 ans depuis mars 2011, ni le retour d'électeurs au pays après cette date. Il n'a pas supprimé les noms des Congolais décédés depuis lors. Il n'a pas été audité, alors que les élections présidentielle et législative de novembre 2011 ont donné lieu à des fraudes massives de divers ordres,

dénoncées par les observateurs nationaux et internationaux, ce qui avait interrompu le cycle électoral.

## Revoir le calendrier électoral

La lettre des sept partis de la majorité présidentielle souligne que l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des 26 nouvelles provinces – qui viennent de remplacer, dans la précipitation, les onze anciennes – "doit être organisée. Et il ne convient pas de saisir le flou entretenu par l'arrêt récent de la Cour constitutionnelle" – qui a ordonné de prendre, en la matière, des "mesures exceptionnelles" non précises – "pour la retarder le plus longtemps possible", poursuivent les signataires.

L'arrêt de la Cour a donné lieu à diverses interprétations – dont la nomination des gouverneurs et vice-gouverneurs par l'exécutif. Le président de

# 4

## ELECTIONS

Sept partis de la majorité présidentielle plaident pour que seules quatre élections soient déjà programmées.

la Commission électorale, l'abbé Malu Malu – tenu éloigné de son travail par la maladie – a, contrairement à la Cour constitutionnelle, rappelé que la Constitution prévoit que les gouverneurs et vice-gouverneurs soient choisis par les assemblées provinciales élues.

Chacun s'accorde à estimer que le calendrier électoral doit être revu – comme l'a aussi ordonné la Cour constitutionnelle. Mais, contrairement à celle-ci, les sept signataires précisent que "cet ajustement doit impérativement respecter les délais constitutionnels"; le principal étant la fin du mandat présidentiel.

La question est maintenant soumise au Parlement, entré en session ce mardi.

**Marie-France Cros**

